LE P'TIT BOVELLOIS



bovellesinfo@gmail.com



Voeux du Maire

C'est avec bonheur que je vous adresse mes vœux pour cette année **2024**.

Le conseil se joint à moi pour que vos souhaits se réalisent, c'est en étant solidaire, attentif à l'autre, que nous pourrons faire front aux turpitudes et aléas de la vie.

Vous pouvez compter sur le soutien de vos élus comme nous comptons sur vos encouragements.

Mes chers concitoyens, que le temps prenne soin de votre santé, comme nous vous le souhaitons afin de pouvoir nous retrouver.

SOMMAIRE

Pages 4 à 5 : Vie municipale

pages 6 à 10 : Vie locale

page 11 : Retour sur le marché de Noël

pages 12 à 13 : Le coin des associations

pages 14 à 15 : Vie pratique

VIE MUNICIPALE

TRAVAUX RÉALISÉS

- Subvention du FEDER à hauteur de 80% pour un changement d'ordinateur pour la secrétaire de mairie. Pour un coût global de 2 516 €
 La participation de la mairie est de 560 €
- Reprise de la voierie du moulin (17 k€)
- Remise en état du système de tintement du clocher en attendant les réparations définitives (réparation du tableau électrique défaillant) (3.5 K€)
- Modernisation du système informatique, vidéo projecteur, serveur de sauvegarde, écrans, système de visio conférence et ordinateur à la disposition des administrés (des formations seront possibles au cours de l'année) - (10.5 k€ - subvention DETR de 40%)
- Après négociation, l'antenne GSM nous rapportera 2 900 € par an coût de l'installation, car l'espace a été reconnu zone blanche (167 K€)

PROJETS 2024

- Modernisation du tintement des cloches (10.5 K€)
- Remplacement de la clôture du cimetière : subvention DETR 30% (31.5K€)
- Modernisation de la rue Louis Leclerc (180 K€ dont 50 k€ charge commune)
- Remplacement du sol de l'école (6.5 K€ subvention DETR 40%)
- Remplacement du système d'éclairage public communal par de la LED
- Aménagement de la mairie (rendre le bureau de la secrétaire plus opérationnel) 14 K€ subvention de 40% DETR

Discours de Monsieur le Maire suivi du pot de l'amitié









DOSSIERS EN COURS

Place du 8 mai

Un compromis a été trouvé avec Amiens Métropole concernant les travaux et leur impact financier.

La commune de Bovelles prend à sa charge le diagnostic amiante et les coûts de désamiantage du cabanon évalués à 12 000 €

La Métropole prend à sa charge la démolition du bâtiment, le remblaiement de la cavité et du puits et l'aménagement de la place.

Dispositif « Mairie Connectée » par Somme Numérique

La mairie dispose désormais d'un ordinateur portable en libre accès pour vous aider à effectuer vos démarches administratives dématérialisées.

Vous pouvez en disposer au moment des permanences ou sur rendez-vous. De plus, Somme Numérique organisera prochainement des ateliers pour vous familiariser ou vous perfectionner avec les outils numériques.

Un système d'inscription sera mis en place.

Dispositif « Participation Citoyenne"





Vous avez pu constater la pose des panneaux participation citoyenne aux différentes entrées du village.

A chaque constatation de faits anormaux n'hésitez pas à prévenir les correspondants qui sont en lien direct avec la gendarmerie de Picquigny.

Sur la commune, voici les référents :

Stéphane Levoir, Stéphane Lecomte,
Guy Roussel, Roland Fournier,
Aurélia Coquelin, Cyprien Dehostingue

Merci d'avance de votre vigilance

Commémoration du 14 juillet







La commémoration du 14 juillet a eu lieu comme à son habitude devant le monument aux morts sur le parvis de l'église.

La cérémonie a été suivie d'un pot de l'amitié et d'un pique- nique pour prolonger ce moment de partage.





Amiens 🎉

Ciné en plein air



La commune de Bovelles a été choisie pour recevoir Pop-Up Cinéma le vendredi 25 Août, organisé par Amiens métropole.

Au programme une visite patrimoniale dès 18h avec un guide puis pique-nique en musique aux abords de la salle polyvalente avec possibilité de se restaurer, suivi de la projection du film.

Malgré la soirée un peu fraîche, tout le monde s'est bien couvert et a profité de ce moment convivial qui a rassemblé une bonne centaine de personnes, ce fut donc un franc succès.









Réderie du 9 septembre Septembre

Le samedi 9 septembre a eu lieu la réderie de Bovelles organisée par le comité des fêtes. Celle-ci a rassemblé une soixantaine d'exposants. La restauration assurée par le comité des fêtes a rencontré un vif succès.





Octobre

Le samedi 21 septembre une marche solidaire a été organisée pour l'association "Seinboliquement rose". Celle-ci a rassemblé une petite quinzaine de personnes qui ont bravé les intempéries pour une marche de 7 km. Un verre a été offert à la fin pour finir sur un moment de convivialité. 140 euros de dons : merci à tous pour votre générosité.





Assemblée Générale du Comité des Fêtes

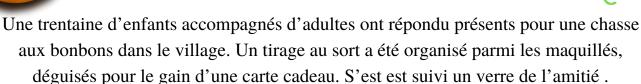
aura lieu le lundi 19 février 2024 à 19h, salle polyvalente 😃. Venez-nous rejoindre! 🤩

Nous avons besoin de vous pour faire vivre la vie associative et la convivialité au sein de notre village. Nous recrutons des bénévoles, n'hésitez pas à vous faire connaître.

Le Président, Cyprien Dehostingue (06.78.10.69.91)











Novembre Soirée Beaujolais

Le vendredi 24 novembre a eu lieu la soirée beaujolais organisée par le comité des fêtes.

Les participants ont pu déguster le beaujolais nouveau ainsi que les différents vins de bourgogne du père Guillot mis à disposition par notre sommelier Guy Roussel toujours fidèle au poste et avec le sourire.



11 novembre







Un peu d'histoire:

L'idée d'honorer un soldat inconnu est lancée le 20 novembre 1916 au moment de la bataille de Verdun. Représentant anonyme de la foule des « POILUS », le soldat inconnu est inhumé le 28 janvier 1921 sous la voûte de l'Arc de triomphe à Paris.

Le 11 novembre 1918 à 5h15 très précisément les représentants des alliés (France, Royaume-Uni, Russie et Etats-Unis) et ceux de l'armée allemande, ont signé l'Armistice dans un wagon installé dans une clairière à Rethondes dans l'Oise.

Le 8 novembre 1920, une loi est votée pour qu'un hommage soit rendu aux restes d'un soldat non identifié « mort au champ d'honneur ».

C'est ensuite la loi du 28 février 2012 qui fait de cette journée nationale, une journée d'hommage à tous les morts pour la France quel que soit le conflit .

Le Président, Henri Morelle

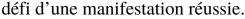
9 Décembre : Retour sur l'organisation du 3ème marché de Noël

La 3ème édition du marché de noël a rencontré un franc succès pour la 3ème année consécutive malgré une édition perturbée par une météo agitée peu propice à des festivités à l'extérieur.

C'est donc une édition plus confidentielle qui a rassemblé un peu moins d'exposants car organisée dans la salle des fêtes et sous un barnum qui avait été installé juste à côté pour l'occasion.

Au final une édition originale qui a malgré tout permis aux enfants du village de rencontrer le père noël pour la distribution des cadeaux.

Un grand merci à tous les habitants qui ont une nouvelle fois prêté main forte au comité d'organisation qui a œuvré durant toute l'année pour parvenir une nouvelle fois à relever le









LE COIN DES ASSOCIATIONS



GYM-TONIC

Rentrée sportive, pleine de vitalité et de motivation avec une nouvelle coach!

Les cours de gym ont repris le mardi 5 septembre avec nos coachs et nos 56 adhérents. Carolane notre nouvelle coach propose tous les mardis des cours de Gym-Tonic de 19 h à 20 h et des cours de Gym-Scult de 20 h à 21 h.

Benjamin lui s'occupe de nos séniors tous les jeudis de 9 h à 10 h avec de la Gym douce. Au programme transpiration, détente et bonne humeur.

Si vous avez envie de nous rejoindre, n'hésitez pas, nous vous accueillerons avec plaisir.

Sportivement vôtre!

gymtonicbovelles@gmail.com

LE CLUB DE L'AMITIE

Après son renouvellement de bureau lors de l'assemblée générale en janvier 2023, le club de l'Amitié a repris ses activités. Il compte une quarantaine d'adhérents.

Pour 2023:

- Le 18 janvier : Assemblée Générale
- Le 23 août : un quizz musical avec l'équipe de Mr Delmail (une vingtaine de personnes très actives y ont participé)

• Le 18 octobre : journée avec R.S.Distribution avec repas du midi offert et un colis pour

chaque adhérent.

Tous les 15 jours, le mercredi après-midi, 20 à 24 personnes se retrouvent pour jouer aux cartes, au scrabble ou à d'autres jeux de société.

Le club de l'Amitié est ouvert à toutes les personnes désirant passer quelques heures dans la détente et la bonne humeur.

La Présidente, Thérèse Braibant



LE COIN DES ASSOCIATIONS

LA BIBLIOTHEQUE EN 2024

Après 2 permanences organisées à l'été 2023, le 18 juillet et le 8 août, les bénévoles ont accueilli, à partir du mardi 5 septembre tout public de 16h30 à 18h, et ont repris tous les 15 jours un accueil privilégié réservé aux 20 petits élèves de notre école.

Puis les bénévoles, en accord avec la maîtresse, ont organisé le jeudi 14 décembre, pour les élèves de l'école Louis Pergaud, une animation autour de la lecture, ludique avec la véritable histoire du célèbre Clown Chocolat (réalisation d'un film en 2016 avec Omar Sy) et divertissante avec la lecture de contes de Noël.

Chaque élève a participé avec plaisir à la lecture d'une page du conte « Le Géant de Noël » et son calendrier de l'Avent. Pour nous remercier de les accueillir régulièrement à la bibliothèque, les élèves ont interprété avec joie la chanson de Vianney sur l'Afrique, écrite en souvenir de son expérience « En terre inconnue » Un beau moment partagé avant les vacances.

Les enfants ont apprécié le goûter préparé avec soin par les bénévoles : exquis les sablés d'Elizabeth! Et, nous avons aussi fêté, comme il se doit, Halloween et Noël en offrant aux enfants une friandise généreusement offerte par les bénévoles.

L'équipe continue d'être à votre écoute en 2024 le MARDI de 16h30 à 18h ; vous êtes les bienvenus !

Vous pouvez retrouver nos coordonnées sur Intramuros : vie locale, culture, Bibliothèque Bovelles





VIE PRATIQUE

Bruits et bon voisinage

Le bruit et travaux de bricolage sont autorisés :

du lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-19h30

samedi : 9h-12h et 15h-19h

o dimanche et jour férié: 10h-12h





Élagage et entretien des haies en bordure des voies publiques

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 m voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques l'élagage des arbres et des haies incombent au propriétaire (ou locataire) qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.

Il est rappelé que pour des raisons de sécurité, les haies doivent être taillées.



Rappel: du 1er avril au 31 juillet

Il est strictement interdit de tailler les haies et les arbres durant la période de nidification des oiseaux (arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales).

La propreté c'est l'affaire de tous!

Les déjections canines abandonnées sur le trottoir, les voies publiques et les espaces verts représentent le pire fléau en matière d'entretien. Tout propriétaire ou possesseur de chine est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal

Respectez les horaires, il en va du bon sens et de la tranquilité de chacun



PERMANENCES DE LA MAIRIE

o lundi: 18h30 à 19h30

o mardi: 10h00 à 12h00 (Uniquement sur rdv)

Contact: 03 22 38 97 59

mairie.bovelles80@orange.fr

ETAT CIVIL

Naissances

Bienvenue à :

- Mathias BOURNAZEL
- Rosélie RIVAL HODENCO



Décès

à nos regrettés:

- Bruno CARION
- Philippe PIERRON

Mariage

Félicitations à :

- Manon et Fabien BETTEMBOS
- Elodie et Thomas MICHEL



Si vous désirez animer ce bulletin municipal, vous pouvez nous raconter des anecdotes, une histoire sur la vie du village.

Avec la participation de tous ce bulletin reflètera au mieux la vie du village.

N'hésitez pas à nous envoyer un mail à bovellesinfo@gmail.com



Nous comptons sur votre présence pour partager des moments de convivialités lors des manifestations Joie et rires seront au rendez-vous



L'équipe communication : Caroline, Freddy, Laurent sont à votre écoute **bovellesinfo@gmail.com**

INTRAMUROS: vous pouvez télécharger l'application